

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 19 FÉVRIER 2015

Convocation : 12 février 2015

L'AN DEUX MIL QUINZE, le dix-neuf février à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, maire

Présents : J. Poussard, N. Velin, P. Rouby, V. Schaal, JM Raoult, D. Godard, Y. Leipert, F. Joubert, B. Lebreton, M. Barathon, G. Guerbois

Excusés : F. Colin-Manderscheid (pouvoir à Mme Velin), V. Varin (pouvoir à M. Schaal)

Absents : D. Cornuejols, E. Martin-Gbeassor

Secrétaire de séance : Y. Leipert

En début de séance, Mme Poussard sollicite l'ajout à l'ordre du jour du point suivant : signature d'une convention avec la communauté d'agglomération du pays de Dreux concernant la mise à disposition du personnel administratif de la commune pour la facturation de l'assainissement collectif. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cet ajout.

ETUDE DE DEVIS

Remplacement borne à incendie – zone d'activités

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour le changement de la borne à incendie de la zone d'activités en acceptant les devis de :

- Société H-Tube pour le remplacement pour un montant HT de 834,70 €
- Syndicat des Eaux pour la pose pour un montant HT de 880,43 €

ADHESION AUX CONTRATS COLLECTIFS PROPOSES PAR LE CENTRE DE GESTION

- Protection sociale des agents

Actuellement, la commune participe au financement de la protection sociale complémentaire des agents par le biais de la procédure de labellisation.

A l'unanimité, le Conseil décide de se joindre à la procédure proposée par le centre de gestion de s'engager dans une procédure de convention de participation à compter du 1^{er} janvier 2016, pour une durée de 6 ans. A l'issue de la consultation, les collectivités conserveront la liberté de signer ou non la convention qui sera proposée.

Le montant des frais de gestion pour cette procédure est de 30 €.

- Action sociale

La commune adhère actuellement au CNAS. Le centre de gestion doit relancer un appel d'offres pour un nouveau contrat à compter du 1^{er} janvier 2016.

A l'unanimité, le Conseil décide de se joindre à la procédure mise en œuvre par le centre de gestion, sachant qu'elle demeurera libre de conserver son dispositif actuel à l'issue de la consultation ou d'adhérer au nouveau contrat.

Le montant des frais de gestion pour cette procédure est de 30 €.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE GYMNASSE – ELEVES HORS SECTEUR

A l'unanimité, le Conseil se prononce en faveur d'une participation aux frais de fonctionnement du gymnase du collège Ariane de Vernon, où sont scolarisés deux enfants de la commune, à hauteur de 100 € par élève.

ADHESION AU C.O.M.P.A

A l'unanimité, le Conseil décide d'adhérer à l'association du Conservatoire du Machinisme et des Pratiques Agricoles, à hauteur de 20 €.

CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE DREUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, approuve le projet de convention proposé par la communauté d'agglomération du pays de Dreux ayant pour objet la mise à disposition de l'agglomération de la secrétaire de mairie pour la partie facturation des usagers.

Cette convention prend effet au 1^{er} janvier 2014, pour une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction par période d'un an.

Le remboursement des frais de fonctionnement est fixé à un euro par facture émise.

INFORMATIONS DIVERSES

- Devenir de l'ancien tracteur : depuis l'acquisition du tracteur John Deere, celui de la marque International n'est plus utilisé. Mme Poussard informe le Conseil que plusieurs acquéreurs potentiels se sont manifestés. Le Conseil propose qu'une recherche de la valeur actuelle de ce tracteur soit faite et qu'une annonce soit mise en ligne sur le site le Bon Coin.
- Participation citoyenne : au cours d'une réunion qui s'est déroulée fin janvier avec la gendarmerie, ceux-ci ont évoqué la possibilité pour la commune de signer une convention entre la sous-préfecture, la gendarmerie et la commune pour mettre en place la participation citoyenne, sur le même principe que Voisins vigilants. Une formation serait assurée aux référents volontaires dans les hameaux. Le Conseil donne son accord pour l'organisation d'une réunion avec les services de gendarmerie afin d'avoir plus d'explications.
- Un camion s'est récemment retrouvé bloqué à Fumeçon après avoir voulu emprunter un virage et percuté une clôture en reculant. Un courrier a été adressé au Conseil Général, demandant la pose d'un panneau d'interdiction de circuler aux poids lourds sur la départementale venant de Gilles en direction de Fumeçon.
- Projet peinture du transformateur ERDF : dans le cadre de l'amélioration de ses transformateurs, M. Chamard, l'interlocuteur ERDF de la commune, a proposé qu'une artiste-peintre réalise une œuvre avec l'aide des élèves de CM1. ERDF prendrait en charge le matériel, la rémunération de l'artiste étant à la charge de la collectivité pour un coût d'environ 3.000 €. Mme Poussard propose que la commune prenne en charge 1/3 de la somme car l'œuvre se trouverait sur le territoire de Guainville, les 2/3 restants étant répartis entre les trois communes du SIRP. Le Conseil demande qu'une maquette soit réalisée pour avoir le prix final avant de se prononcer.

LECTURE DE COURRIERS

Le tour cycliste d'Eure-et-Loir passera par la commune le 13 juin prochain. Un affichage sur le site internet sera fait un peu avant.

Conseil Général : la réfection de la rue des Fontaines aura lieu dans le courant du 1^{er} semestre.

Vaincre la mucoviscidose : remerciements pour le versement de la subvention en 2014.

M. Hesse : se plaint de la vitesse excessive des véhicules à Fumeçon et demande l'installation d'un système ralentisseur de la circulation. La commission des chemins se rendra sur place lors d'une prochaine réunion.

TOUR DE TABLE

Mme Velin évoque la dernière réunion de la commission culture. Les nouveaux habitants seront présentés à l'occasion du repas du 14 juillet.

Le repas des Anciens pourrait se dérouler cette année en même temps que les élections régionales, dont les dates ne sont pas encore fixées. Par conséquent, celui-ci sera peut être déplacé au premier samedi de décembre.

M. Leipert informe le Conseil que la commémoration prévue pour la fin de la deuxième guerre mondiale à Anet et annulée. Il signale qu'un habitant de Ritoire a scié du bois toute la journée du dernier dimanche.

M. Schaal a assisté aux vœux de la commune de Villiers-en-Désœuvre. Il lui a été demandé si la commune avait étudié le projet de limiter le tonnage des camions empruntant les RD 301 et 301.6. La demande doit être transmise pour étude au Conseil Général.

Une buse est bouchée en sortant des Cardinaux en direction des Berteaux.

L'arbre qui était couché sur le ruisseau à la sortie des Berteaux a été retiré.

Des arbres penchent sur les fils téléphoniques entre le haras du Pommeray et Guainville.

Mme Barathon informe que le règlement sur l'assainissement non collectif a été voté par la communauté d'agglomération.

Mme Godard signale un arbre tombé dans le radon à Fumeçon.

M. Rouby a reçu des plaintes d'un habitant de la Bête concernant des haies non taillées chemin du Pavillon.

Lors de la dernière commission cimetièrre, un relevé des tombes non entretenues a été fait. La procédure de reprise va débiter.

Après les attentats de janvier dernier, une marche a été organisée à la Bête, 250 personnes y ont participé.

M. Raoult demande s'il y a des nouvelles de la demande de subvention pour le PLU. Pas encore.

La refonte du site internet est en cours, la nouvelle adresse est www.guainville.org.

Où en est la vente du terrain à M. Anquetil ? C'est en cours chez le notaire.

M. Raoult se porte volontaire pour rejoindre la commission communication qui manque de monde.

Mme Poussard rappelle que la cérémonie de citoyenneté aura lieu le 6 mars prochain. Une réunion publique est prévue le 20 février en vue des élections départementales par les candidats de l'UMP. Une autre aura lieu le 16 mars prochain à 19 heures pour le Front de Gauche.

Dans l'assistance, M. Poussard signale que la pile de l'horloge de la salle polyvalente est à changer.

M. Rougier apporte son soutien au projet de peinture du transformateur.

Une protection est-elle prévue pour la future borne à incendie de la zone d'activités pour empêcher un choc avec un poids-lourds ?

Lors d'une précédente réunion, le Conseil n'a pas souhaité apporté d'aide financière au fonds d'aide aux jeunes. M. Rougier aimerait savoir pourquoi. Il lui est répondu que c'est le choix de la commune.

Il signale des informations manquantes sur le site internet de la commune.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23 heures.